



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, Route 202, Franklin Centre (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, à l'effet que lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 23 juin 2016, des avis de motion ont été donnés en vue de modifier le Règlement numéro 304 et d'abroger le Règlement numéro 305 en vue d'adopter de nouveaux règlements à savoir :

- Règlement numéro 358 abrogeant le Règlement numéro 305 concernant les rejets d'eaux usées ;
- Règlement numéro 359 modifiant le Règlement numéro 304 concernant les branchements des services d'aqueduc et d'égout sanitaires et pluviaux de Saint-Antoine-Abbé .

Que ces projets de Règlements seront mis à l'ordre du jour pour des fins d'adoption lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

Donné à Franklin, ce 23 juin 2016.

François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce jeudi 23 juin 2016 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 23 juin 2016.

François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier